RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

En 2024, la Fondation Seligmann a poursuivi son action dans les réseaux d'éducation prioritaire et les quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans les départements de Paris, de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne conformément à son objet social.



Crédits Éric Fougere – Corbis Entertainement

Face à l'ampleur des bouleversements que vit le monde et qui traversent y compris la société française, les montants accordés à tel collège, à telle association, pour mener à bien leurs projets, peuvent paraître dérisoires. Pourtant, permettre à des collégiens de réaliser un travail de mémoire sur l'histoire de la Shoah, ou de la traite atlantique, faire accéder de jeunes exilés à un soutien psychologique ou à une pratique artistique, donner à des familles en précarité l'occasion de s'évader ne serait-ce que pour quelques heures, n'est-ce pas déjà énorme ?

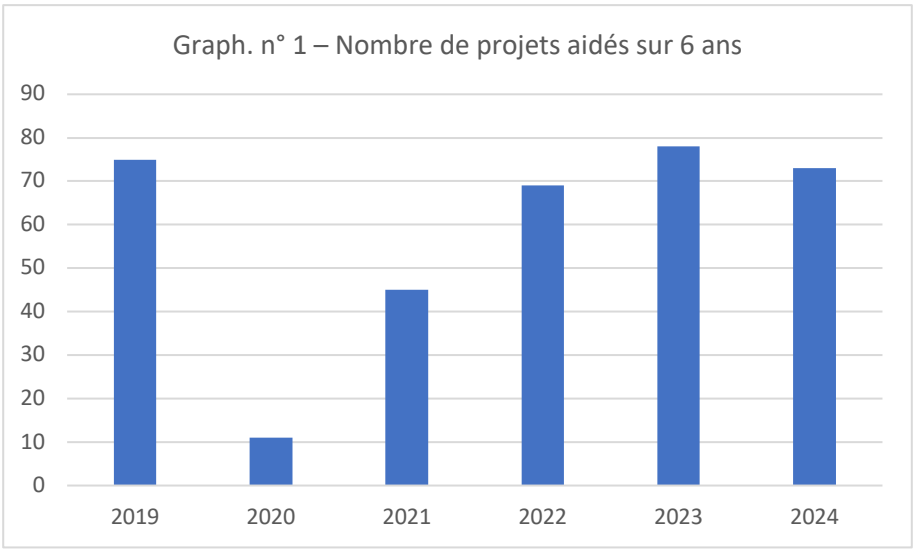
Ce ne sont là que quelques aspects des 73 projets soutenus tout au long de l'année, en plus de l'opération « Dictionnaires », mise en œuvre en propre par la Fondation Seligmann, en partenariat avec les directions départementales de l'Éducation nationale, et qui consiste à offrir un dictionnaire *Le Robert illustré* aux jeunes récipiendaires du Diplôme d'étude en langue française.

Créée en 2006 en souvenir des combats menés par Françoise et François-Gérard Seligmann contre le nazisme au sein de la Résistance et contre l'intolérance et l'injustice pendant la guerre d'Algérie, et reconnue d'utilité publique la même année, la Fondation Seligmann est une « petite » fondation. Mais les bénévoles et l'équipe salariée qui la font « tourner » depuis bientôt vingt ans peuvent chaque jour se convaincre que les aides apportées aux établissements scolaires et associations sont autant de jalons concrets pour l'équité, la citoyenneté et le vivre ensemble.



ACTIONS DE LA FONDATION

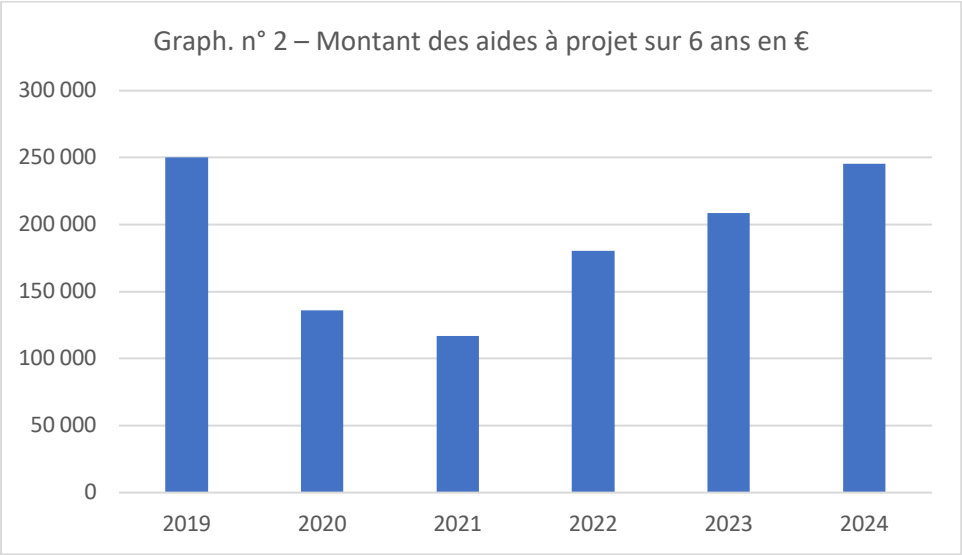
La Fondation Seligmann a été saisie en 2024 de 112 demandes d'établissements scolaires et associations, qui ont donné lieu à 73 aides financières, 38 refus et 1 dossier abandonné par ses porteurs. Après un plus bas atteint en 2020 du fait de la crise du Covid, la Fondation a retrouvé, sur deux ans, son rythme de croisière (cf. graph. n° 1). Le léger tassement du nombre de projets aidés par rapport à 2023 s'explique par le fait que l'opération « Dictionnaires » a repris, occasionnant des arbitrages sur les demandes parvenues en fin d'année.



Le volume des aides à projet s'établit pour 2024 à 245 436 €, soit 98 % de l'enveloppe dédiée (cf. graph. n° 2). Le delta de 41 599 € constaté en 2023 entre la consommation et l'enveloppe votée est résorbé par la reprise de l'opération « Dictionnaires » pour un montant de 42 411 €. Les distributions de dictionnaires ont repris dans les académies à leur rythme d'avant la pandémie. La traditionnelle remise en Sorbonne s'est tenue le 16 septembre.



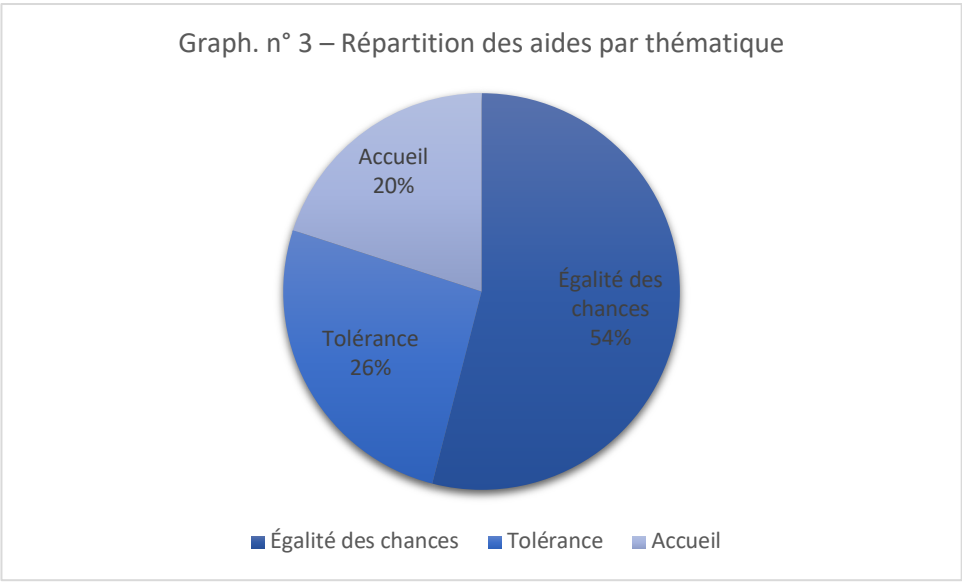
Rectorat de Paris - Sylvain Lhermie



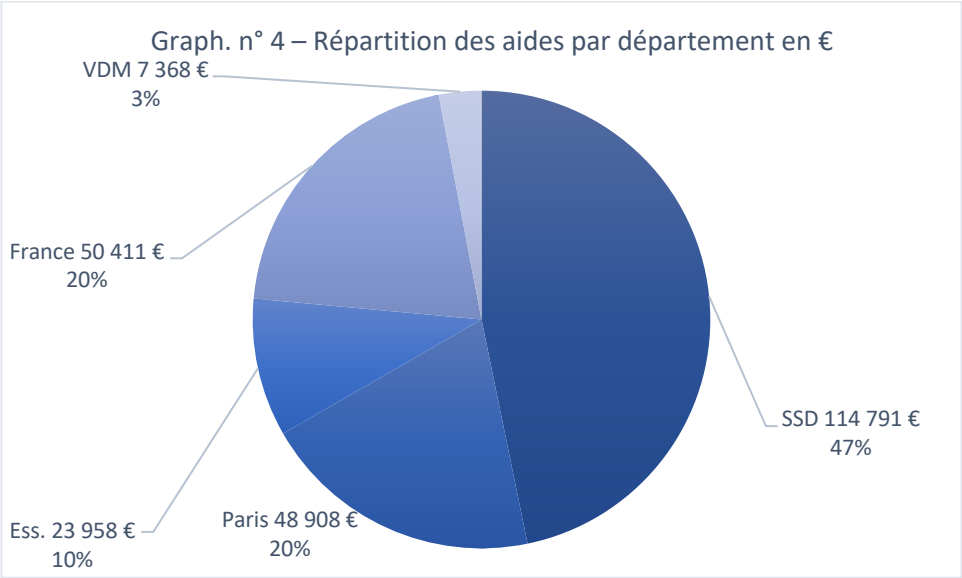
Le concours « Vivre et agir ensemble contre le racisme » ne s'est pas tenu en 2023-2024, après une forte diminution du nombre de candidatures l'année précédente. Il a été décidé de le relancer pour l'année 2024-2025. Afin de renforcer la participation, plusieurs appels à candidature ont été envoyés à l'ensemble des établissements secondaires publics des départements d'intervention de la Fondation Seligmann, en complément des canaux habituels de transmission d'information (DSDEN, Dilcrah, site internet, journal *Après-demain* principalement).

Comme par le passé, les aides à projet apportées par la Fondation Seligmann ont visé trois thématiques (cf. graph. n° 3) :

- l'égalité des chances, l'ouverture à la culture, à l'art, aux sciences et au sport (45 projets) ;
- la tolérance, la lutte contre le racisme et le travail de mémoire (22 projets) ;
- l'accueil, l'insertion et la lutte contre l'exclusion (17 projets).

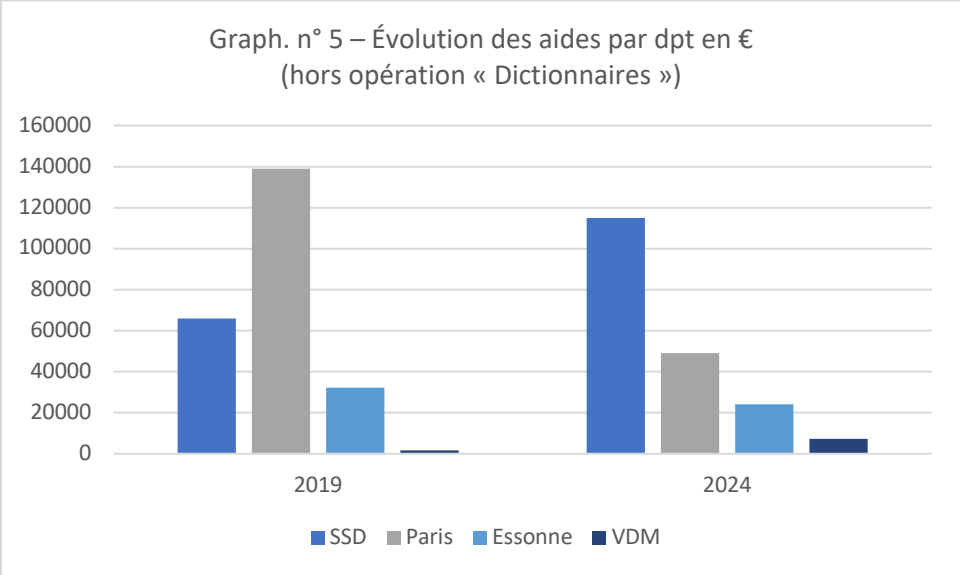


16 projets se sont déroulés à Paris, 10 en Essonne, 39 en Seine-Saint-Denis, 7 en Val-de-Marne, département d'où les demandes commencent à arriver en plus grand nombre, et 3 dans l'ensemble des départements d'intervention de la Fondation Seligmann (dont l'opération « Dictionnaires »). (Cf. graph. n° 4.)

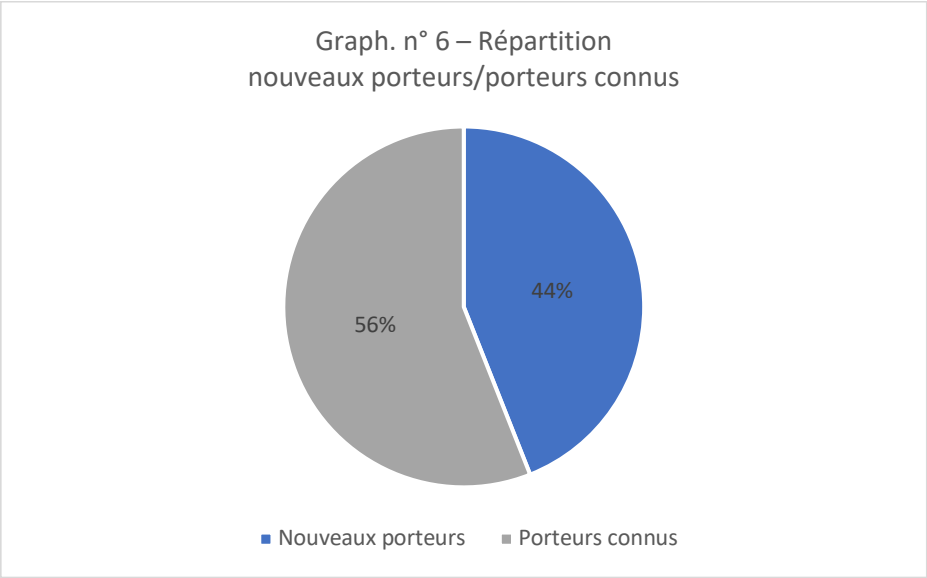


L'évolution de la répartition des aides entre les départements témoigne de l'ambition de la Fondation de renforcer ses interventions en Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de France métropolitaine. Corrélativement, les établissements scolaires de Paris, qui ont accès à plus d'aides et accueillent des populations plus favorisées, ont été moins aidés. Le volume des aides accordées à l'Essonne a légèrement reculé, et l'on note une augmentation également légère dans le Val-de-Marne. (Cf. graph. n° 5.)

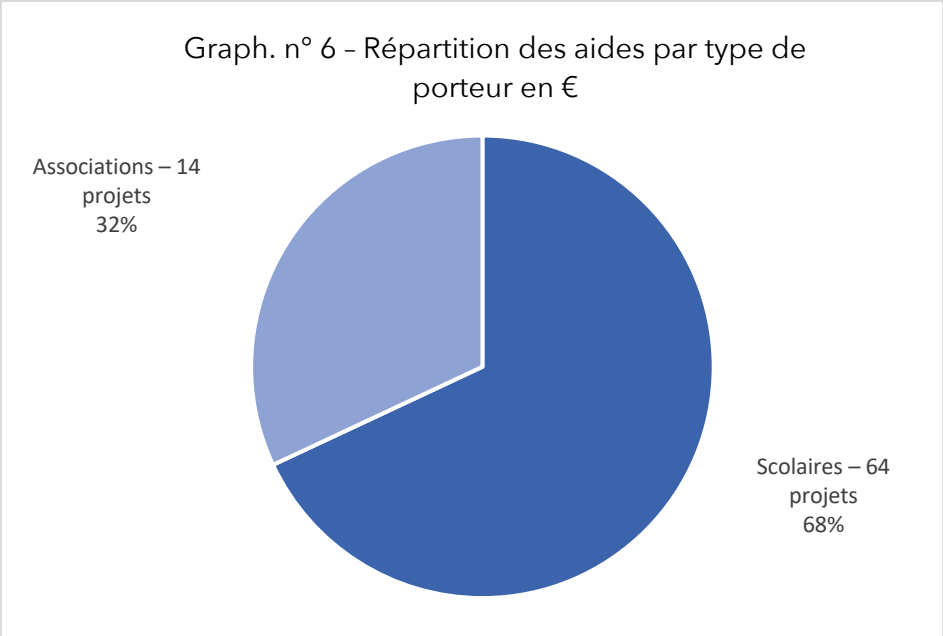
Ce rééquilibrage entre Paris et la Seine-Saint-Denis, en faveur de ce dernier département, a été permis grâce à un pilotage plus fin des aides, rendu possible par la publication, à compter de la fin 2022, de l'indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires du second et du premier degré (hors maternelles). En outre, la Fondation a mené depuis l'année 2023 des campagnes d'information sur les aides à projet ciblées sur les départements de banlieue.



Les aides ont été accordées à 32 nouveaux établissements scolaires et associations, soit 44 % du total des bénéficiaires – contre 47 % en 2023. (Cf. graph. n° 6.)



Classiquement, les aides sont moins nombreuses pour les associations (15 projets) que pour les établissements scolaires (57 projets). Le volume en euros des aides accordées à des associations représente toutefois près du tiers du volume total (cf. graph. n° 7).



Les projets portés par des associations ou des établissements scolaires des quartiers prioritaires de la politique de la ville continuent de s'inscrire dans une réalisation à moyen terme, les reports éventuels demandés et l'utilisation des reliquats d'une année sur l'autre donnent lieu à suivi et contrôle.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS AIDÉES EN 2024

(Crédits photos : asso. Paestel, EE J. Du Bellay, cité scol. J. Renoir, coll. P. de Ronsard, coll. G. Péri, L. R. Parks, coll. J. Baker, asso. L'école enchantiée, coll. V. Hugo, EE Tlemcen, OCCE 93.)



« Mat' les vacances »
Asso. Paestel (91)

Colonie « Mat les vacances », destinée à des jeunes de classe de 1re issus de milieu modeste et ayant une appétence pour les mathématiques.





« Séjour en Campanie »
Cité scolaire Jean Renoir (Bondy, 93)

Découverte de sites archéologiques pour 36 élèves latinistes de collège et lycée.

« Des femmes et des hommes d'exception »
EE Joachim Du Bellay
(Viry-Châtillon, 91)

Action pluridisciplinaire à la rencontre de femmes et d'hommes qui ont fait l'histoire et de lieux de culture.



« L'art à Rome : un outil de propagande politique »
Coll. Pierre de Ronsard (Tremblay-en-France, 93)

Projet interdisciplinaire autour de l'art et de son instrumentalisation par le régime fasciste, avec séjour à Rome et réalisation d'une exposition.



« Jeux olympiques grandeur nature »
Coll. Gabriel Péri (Aubervilliers, 93)

Séjour d'activités en pleine nature pour deux classes sportives.

« En route vers le bac ! »
Lycée Rosa Parks (Saint-Denis, 93)

Une semaine de révisions et d'activités pour 22 élèves de terminale « sciences et technologies de la santé et du social ».





« L'armada des bahuts »
Coll. Josephine Baker (Saint-Ouen, 93)
5 jours sur des voiliers de croisière pour 18 élèves de l'association sportive, en partenariat avec le club de voile du 93.



« Séjour à la ferme »
Asso. L'école enchantiée (Montreuil, 93)

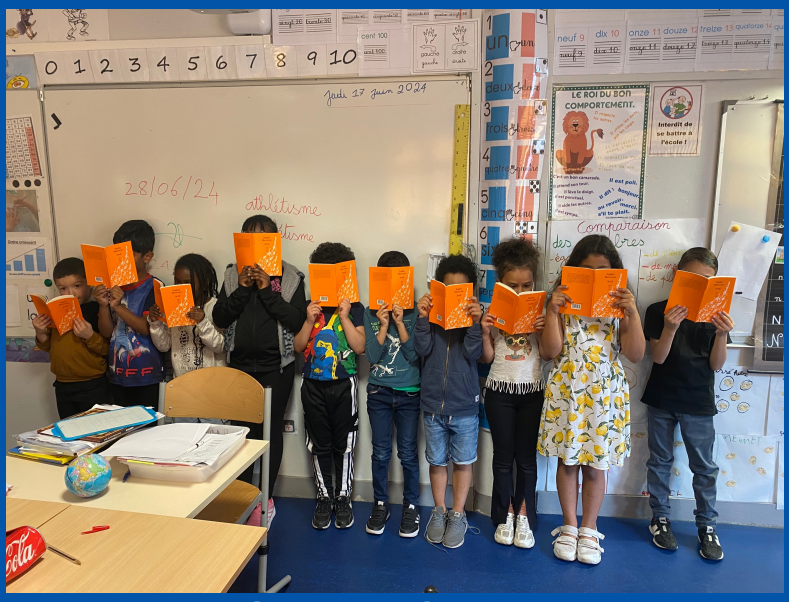
Vacances à la ferme avec découverte des animaux pour 13 enfants et adolescents vivant en bidonville à Montreuil.





« Sport et mémoire »
Coll. Victor Hugo
(Noisy-le-Grand, 93)
Action interdegrés croisant travail de mémoire et activités autour des sports et de l'histoire des sportifs.

« Sur les traces de notre histoire proche »
EE Tlemcen (Paris 19e)
Comprendre les grands conflits du XXe siècle à travers un séjour de deux jours en Normandie.



« Théâ » avec l'OCCE 93

Rencontre avec le théâtre jeunesse contemporain et ses autrices pour 222 élèves de 7 écoles élémentaires du département.

FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION

Le conseil d'administration a tenu ses deux réunions annuelles les 10/06 et 25/11. Le conseil d'animation s'est réuni six fois, le bureau, sept fois, le comité financier, deux fois.

La Fondation a rencontré les associations Coucou Crew, Oppelia Charonne, ADSF, 4A, EFR 91, Habitat Cité. Elle a été représentée en Sorbonne et au lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois (93) pour des cérémonies de remise de Delf/dictionnaires et lors d'une séance des « ateliers de la pensée critique » à Corbeil-Essonnes (91).

Les comptes sont confiés au cabinet Audit CPA, qui assure la gestion des paies, des cotisations sociales et du prélèvement à la source. La comptabilité est réalisée quasi exclusivement en distanciel, les pièces étant communiquées électroniquement chaque mois au cabinet.

Comme chaque année depuis 2019, le commissariat aux comptes est assuré par M. Gilles Borie.

Le nombre de salariés est demeuré en 2024 deux équivalents temps plein : un administrateur à 35 h/semaine, et deux secrétaires-assistantes à 17,5h/semaine, plus un agent d'entretien employé deux fois deux heures par mois dans un cadre de cumul d'activités.

Le volume de courrier papier reçu et envoyé continue de diminuer : 222 courriers ont été reçus (contre 227 en 2023), et 50 ont été expédiés (contre 61 en 2023). Environ 6 000 courriels ont été reçus et 2 500 environ ont été expédiés.

JOURNAL APRÈS-DEMAIN

Le comité de rédaction d'*Après-demain* s'est réuni 10 fois.

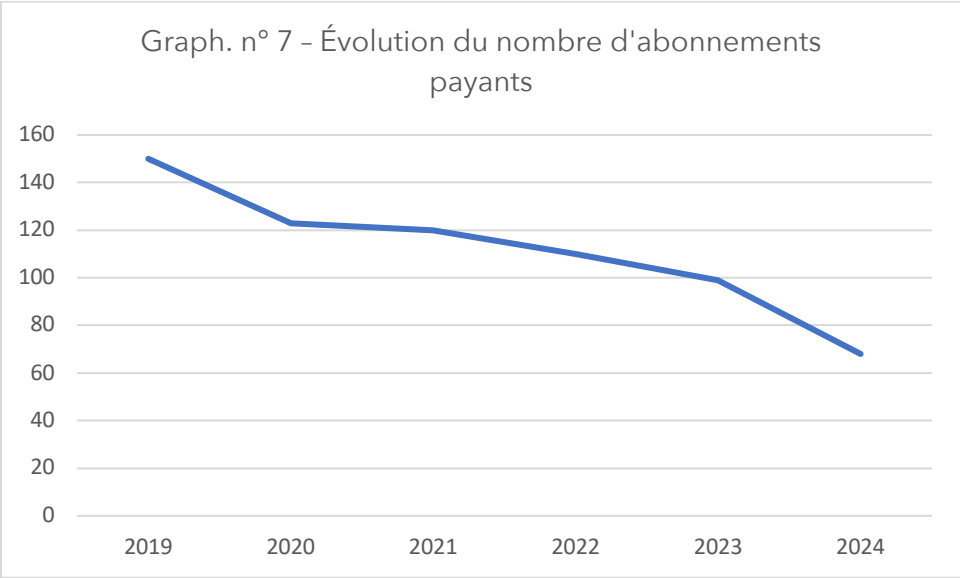
3 numéros, dont un double, ont été publiés, pour un total de 3 200 exemplaires (contre 3 numéros, pour un total de 3 300 exemplaires en 2024) :

- « Forêt, climat, sociétés », 1er trimestre, n° 68NF ;
- « Attention, école », n° double, 2e trimestre, n° 69-70NF ;
- « Nucléaire civil. Enjeu démocratique », 4e trimestre, n° 71 NF.

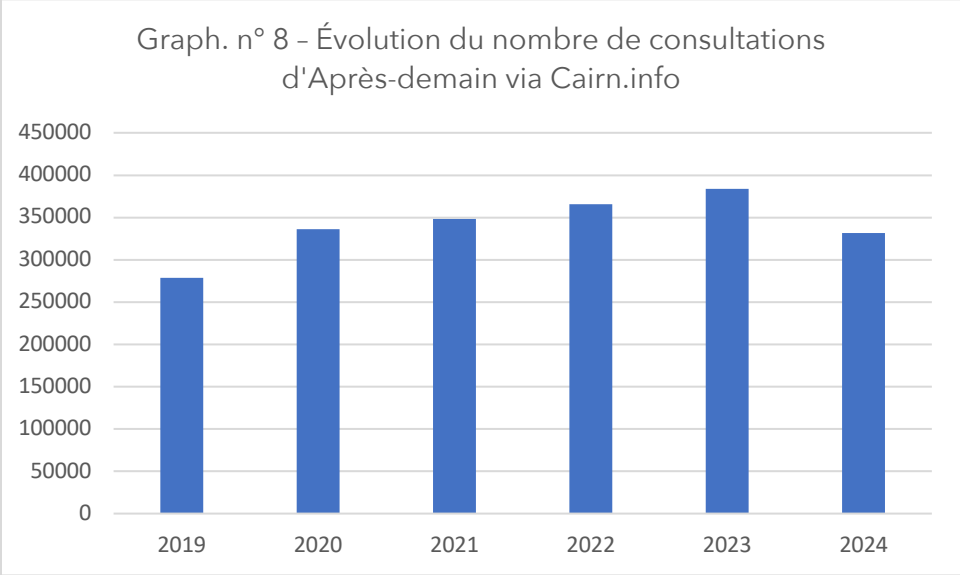
Comme chaque année, *Après-demain* a participé à la Semaine de la presse et des médias dans l'école en adressant 900 exemplaires à 900 établissements scolaires, à leur demande, répartis sur la France entière, et au Salon de la revue, les 12 et 13 octobre, à Paris (halle des Blancs-Manteaux).

Au 31 décembre 2024, le nombre d'abonnements payants s'établissait à 68, en nette diminution par rapport à 2023 (99), dont : 29 particuliers, 19 biblio/médiathèques, 12 établissements d'enseignement secondaire et supérieur et 8 collectivités territoriales et administrations. Sur la plus longue durée (2011-2024), le nombre d'abonnements a été divisé par 5 (cf. graph. n° 7).

Si cette tendance ne suffit pas à entraîner une diminution globale significative de l'audience du titre, du fait de la diffusion via Cairn.info, elle a cependant pour incidence de faire reposer désormais presque entièrement sa notoriété sur une plateforme tierce et peut en cela s'analyser comme un risque à moyen ou long terme.



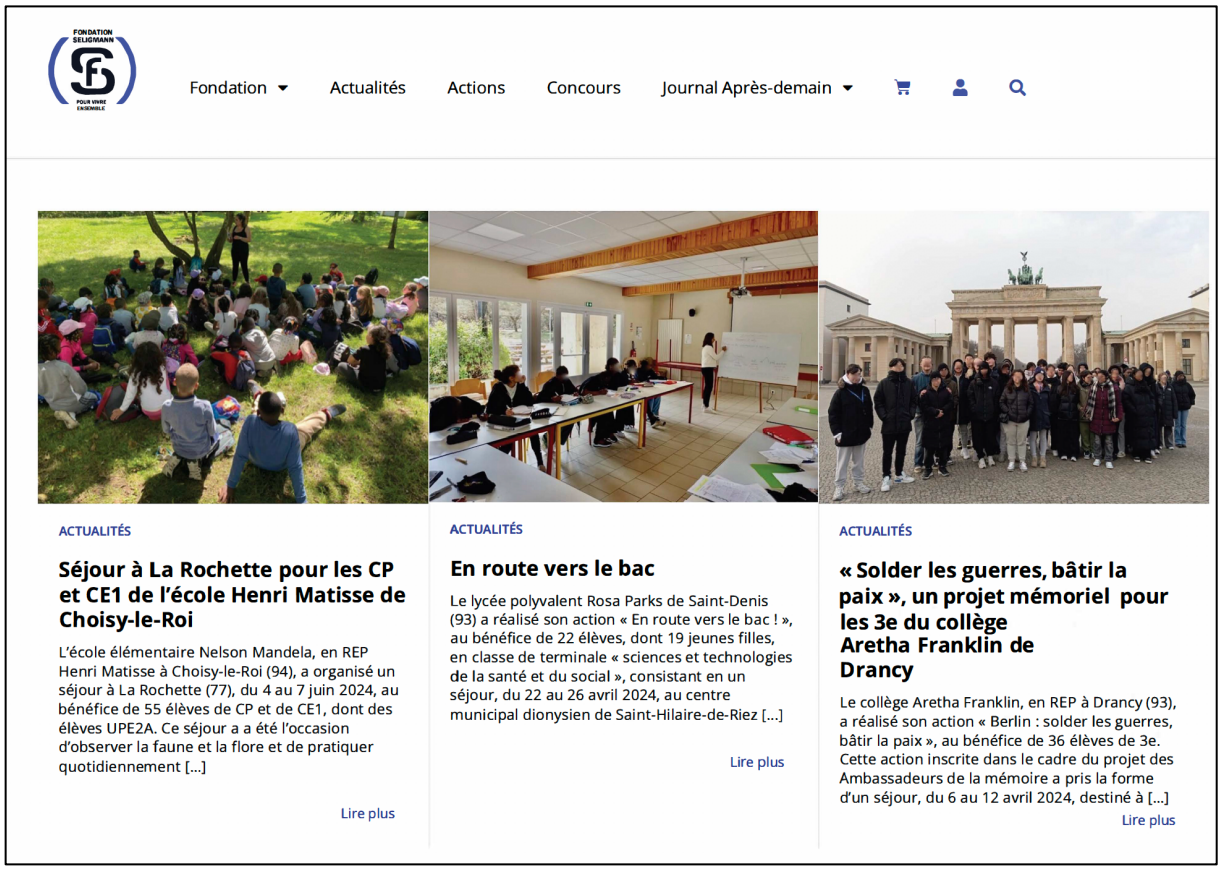
Sur Cairn.info, on observe également une diminution du nombre de consultations (cf. graph. n° 8), ceci malgré la présence d'*Après-demain* dans un plus grand nombre de « bouquets ». Il conviendra de déterminer, dans la mesure du possible, les causes de cette évolution, qui pourrait en partie s'expliquer par le nombre croissant de titres généralistes/sciences humaines en accès sur la plateforme Cairn.info.



La Fondation Seligmann a par ailleurs offert l'abonnement à *Après-demain* à 114 associations ou établissements scolaires aidés, ainsi qu'à l'ensemble des lycées publics de ses départements d'intervention.

Compte tenu de la nature de son implication dans l'élaboration des dossiers, Alphée Roche-Noël a été nommé rédacteur en chef d'*Après-demain* par le président de la Fondation, en accord avec le comité de rédaction.

SITE INTERNET ET COMMUNICATION



Capture d'écran du site internet de la Fondation Seligmann.

L'actualité de la Fondation a donné lieu en 2024 à la publication de 32 articles sur le site internet et à l'envoi de 9 lettres d'information.

PERSPECTIVES 2025

Fonctionnement :
Un processus de recrutement a été ouvert afin de remplacer un personnel ayant quitté son emploi au début du 2e trimestre 2025.

Actions :
Le conseil d'animation, appuyé sur l'équipe salariée, continue d'affiner son travail afin de cibler au mieux les établissements les plus en difficulté et les projets les plus intéressants et en rapport avec l'objet social de la Fondation.

Vie de la Fondation :
Les prochains mois donneront lieu à une réflexion et à un travail sur la forme à donner au 20e anniversaire de la Fondation, qui aura lieu en 2026.

Après-demain :
La rédaction d'*Après-demain* poursuit son travail afin de rendre les dossiers plus didactiques et accessibles. La forme des numéros a évolué en ce sens notamment à compter du 1er trimestre 2025.